



BULLETIN DE TOURNES

N° 31
15 avril 2020

Madame, Monsieur,

17 mars – 17 avril : un mois de confinement ! Depuis un mois, la vie est au ralenti dans le village, comme partout en France et dans de nombreux pays du monde. Cet isolement va se prolonger jusqu'au 11 mai. Nous vivons à Tournes, en dehors des grands ensembles et au sein d'espaces verts, dans une nature bien protégée ; c'est une véritable chance... Certes, nos habitudes sont bouleversées, mais nous continuons à vivre avec un certain confort, grâce à des personnes qui travaillent, au risque d'être contaminées à leur tour. Nous leur devons un grand merci et je tiens à les honorer en les citant, sachant que cette liste ne sera pas exhaustive et d'avance je présente mes excuses aux personnes que j'aurais oubliées.

Bien entendu il s'agit d'abord des personnels médicaux, du cabinet médical et extérieurs, de la pharmacie et de son personnel. Les enseignants et les personnels du pôle scolaire accueillent quotidiennement des enfants. Nos commerces sont toujours ouverts (boulangerie, charcuterie, Matmin, Proxi, la Romerie) ainsi que nos artisans (garagiste, électricien...). Le personnel communal assume les tâches administratives en télétravail et en entretien. Ardenne Métropole apporte un maximum de services, ainsi que les aides à domicile chez des personnes en difficulté. N'oublions pas les gendarmes et les pompiers qui assurent notre sécurité. A signaler Madame Flécheux qui fabrique bénévolement des masques. Et, si nous avons toujours un contact avec l'extérieur, c'est grâce à notre infatigable factrice. Enfin, la solidarité entre voisins est évidente. Nous veillons à la mairie à assister quelques personnes âgées et isolées. Si vous avez connaissance de personnes en difficulté, faites le nous savoir.

Une information importante : la collecte sélective (sacs jaunes) reprendra le mercredi 22 avril. Pensez à sortir vos sacs le mardi 21 avril au soir.

Merci à toutes et tous pour votre compréhension et votre citoyenneté.

Bien à vous,

Gérard CARBONNEAUX
Maire de Tournes